URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Piloter ses relations sociales

Objectifs pédagogiques

Connaître les rôles, missions, droits et devoirs des IRP.
Maîtriser les techniques d'animation de réunion d'instances.
Créer les conditions de relation et communication permettant d'échanger et de travailler efficacement
Echanger entre professionnels à partir de cas concrets, des expériences en cours ou à venir de chacun.
Confronter les apports théoriques à la pratique

Programme

Connaître les rôles, missions, droits et obligations des IRP
Connaître les droits et obligations en matière de formation pour les IRP
La conduite de réunions dans le cadre du dialogue social
Exposé de problématiques réelles, vécues.
Bilan de la formation

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux DRH , Responsable RH , professionnels occupant des fonctions RH
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée, effectifs

1.5 jour(s) - 10.5 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

En amont : questionnaire d'auto-positionnement
Apport de contenu via PPT et présentation orale
Quizz d'évaluation des acquis
Approfondissement des connaissances acquises lors de la séquence précédente .
Recherches des préoccupations des participants, expression des expériences et représentations.
Mises en situation s'entrainer à identifier les situations complexes et à utiliser les outils adaptés
Utilisation d'une méthode de résolution SCORE de Dilts, recherche collégiale de solutions.

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL
Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).